



Date de génération de ce justificatif : 11/09/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

TY BELAC – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 11 septembre 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte sous signatures électroniques en date du 07/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : TY BELACE Siège : 12 bis rue des Bas Courtils 22100 ST SAMSON SUR RANCE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 10 000 euros Objet : activité ambulante de restauration et vente de boissons non alcoolisées ; prise de participations Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : la société TANDEM, société civile au capital de 789 220 euros euros, dont le siège social est 12 bis rue des Bas Courtils 22100 ST SAMSON SUR RANCE, immatriculée au RCS de SAINT-MALO sous le numéro 849 201 520, représentée par Bertrand GUILLARD, gérant. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
